

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 6 juillet 2022

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Près de 85 millions de francs pour soutenir la filière audiovisuelle

Dans le cadre de sa politique de soutien au secteur audiovisuel et cinématographique, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué, sur proposition du comité de gestion du fonds de soutien à la production audiovisuelle, 84,5 millions de francs d'aide pour treize sociétés de production audiovisuelle :

- Moustic Productions SARL – Documentaire de 52' « Ce qui nous lie » : 500 000 francs ;
- Ethnotracks Prod. SARL – Court-métrage de 15' « L'Abbé noir » : 5,5 millions de francs ;
- Lighting Starfish SARL – Court-métrage de 25' « Passagers » : 5,5 millions de francs ;
- Amborella Productions SARL – Série d'animation de 10 fois 13' « Les histoires de Monsieur K » : 5,5 millions de francs ;
- La Brousse en folie SARL – Série d'animation de 2 fois 13' « Les fables du Caillou » : 1,7 million de francs ;
- Walla Prod SARL – Clip musical de 4'56 « Space Lover » : 600 000 francs ;
- Avcom SARL – Documentaire de 70' « Mes bleus d'enfants » : 2,9 millions de francs ;
- Archipel Calédonie SARL – Documentaire de 52' « Des Monts d'Auvergne au Caillou du Pacifique » : 2 millions de francs ;
- Archipel Calédonie SARL – Documentaire de 52' « Terre de trail » : 5 millions de francs ;
- Archipel Calédonie SARL – Documentaire de 52' « Calédonie, la terre et le caillou » : 4 millions de francs ;
- Zealandia Production SARL – Documentaire de 52' « Marcus Vibration » : 3,2 millions de francs ;
- Zealandia Production SARL – Documentaire de 52' « Passion Rodéo » : 4,5 millions de francs ;
- Latitude 21 Pacific SARL – Documentaire de 52' « L'ombre de Mafalda » : 4,3 millions de francs ;
- Moustic Productions SARL – Documentaire de 52' « Bee » : 4,5 millions de francs ;
- Ethnotracks Prod. SARL – Documentaire de 52' « Wild Food » : 3,2 millions de francs ;
- Ethnotracks Prod. SARL – Documentaire de 52' « Secteur 5 » : 3,8 millions de francs ;
- Latitude 21 Pacific SARL – Série documentaire de 20 fois 26' « Les petits Cailloux – saison 3 » : 9 millions de francs ;
- Studio 4X4 SARL – Série documentaire de 4 fois 26' « Sans limites » : 7 millions de francs ;
- Open Tuning Productions SARL – Série documentaire de 7 fois 26' « Histoires d'histoire – saison 5 » : 5 millions de francs ;

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc et lemagdugouv.nc ***

- Bluegreen Production NC SARL – Série documentaire de 7 fois 26' « Empreintes – saison 3 » : 4,5 millions de francs ;
- Studio 4X4 SARL – Magazine de 7 fois 26' « Uma Kitchen » : 2,3 millions de francs ;

Ces aides font suite de la commission du comité de gestion, qui s'est tenue le 25 mai dernier. Elles visent à promouvoir le développement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle de Nouvelle-Calédonie, à constituer un patrimoine cinématographique et audiovisuel calédonien, à contribuer à la professionnalisation de la filière de l'audiovisuel et du cinéma et à accroître la qualité des productions.

Le fonds de soutien à la production audiovisuelle

Créé en août 2016, le fonds de soutien à la production audiovisuelle centralise les aides des différents contributeurs calédoniens (gouvernement, provinces, investisseurs privés...) en faveur de la production audiovisuelle. Un comité de gestion, composé de représentants du gouvernement, des provinces, de l'État et des professionnels et diffuseurs, traite les demandes de subventions sur la base de critères de sélection précis.

* *
*